

Infos dernière minute

Le ministre de la fonction publique annonce la suspension de la réforme de l'Ircantec !!!

L'information est tombée hier mercredi en fin d'après midi : le gouvernement repousse la réforme au delà de la limite précédemment fixée au 31 décembre de l'année 2005 et annonce de nouvelles propositions pour le courant de l'année 2006...

Dès à présent, l'annonce de la mobilisation des PH avec le rôle moteur de La Confédération des Praticiens des Hôpitaux aura donc été très utile et nous venons d'obtenir le renvoi sine die de mesures inacceptables et des délais pour élargir l'espace de négociation.

Déjà, à la sortie de la réunion intersyndicats/ministère de la veille, mardi 6 décembre, où de nouvelles propositions toujours aussi inacceptables nous avaient été faites (28% de diminution du niveau des pensions), X Bertrand cherchait à stopper le mouvement et s'adressait par email à tous les directeurs d'établissement en leur demandant de bien vouloir transmettre aux PH le message de l'ouverture de discussions "pour rechercher les bases d'une solution équitable assurant la pérennité de ce régime". L'effort demandé ne devrait pas être supérieur à celui requis pour les autres catégories de cotisants, fonctionnaires ou affiliés au régime de répartition, lors de la réforme des retraites.

Mais si les fonctionnaires avaient vu leur retraite diminuée dans ces proportions, ça se saurait ! Pour nous précisément, une solution équitable serait d'approcher le taux de remplacement dont bénéficient les fonctionnaires, la seule garantie d'une juste retraite!

Bien sûr nous maintenons notre mobilisation

- parce que rien n'est acquis sur ce dossier retraite et nous devons continuer à informer, sensibiliser et rechercher les moyens durables d'exprimer notre force et notre détermination de la façon la plus unitaire possible.

- parce qu'au delà des retraites la volonté du ministère de rendre les PH dépendants du pouvoir des directeurs dans les procédures de nomination et de recherche d'affectation reste intacte, et que nous n'en voulons à aucun prix !

Mobilisons-nous aujourd'hui pour :

- lutter contre la dégradation de nos conditions statutaires
- défendre les fondements de l'exercice médical et le service public hospitalier.